



Programme de stage 'Premier Emploi'

Informations pour les Offices régionaux de placement (ORP)

Mandant	Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Groupe cible	Les jeunes chômeurs qui sortent de l'apprentissage ou des études supérieures et qui n'ont pas (peu) d'expérience professionnelle
Durée du stage	6 mois (le stage peut être interrompu par le stagiaire dès qu'un travail fixe lui est proposé)
Professions concernées	Toutes les branches professionnelles, dans toutes les régions de la Suisse (il/la stagiaire doit s'installer dans l'autre région linguistique)
Cours à suivre	Cours de langue : les cours sont subventionnés jusqu'à hauteur de CHF 2'000 par la Fondation ch pour un stage d'une durée de 6 mois.
Nombre de places	Illimité
Conditions de participation	<p>Le programme s'adresse aux candidats/candidates qui</p> <ul style="list-style-type: none">• ont terminé l'apprentissage ou une école supérieure et sont en possession d'un certificat fédéral de capacité ou d'un diplôme.• sont inscrit(e)s comme chômeurs auprès de l'Office Régional de Placement (ORP).• ont droit à l'indemnité de chômage et qui ont un délai-cadre ouvert pour effectuer un stage de six mois.• n'ont pas (peu) d'expérience dans la profession apprise.• La connaissance linguistique (avant tout orale) de la langue de la région où le stage doit avoir lieu est un avantage.• Le stagiaire a droit à des indemnités journalières et des jours d'attente couvrant une durée de stage de maximum 6 mois
Contenu	<p>Les jeunes chômeurs qui sortent de l'apprentissage ou des études supérieures (CFC, diplôme de commerce, Haute Ecole spécialisée ou des études universitaires) ont la possibilité d'effectuer un stage professionnel de six mois dans une autre région linguistique de la Suisse.</p> <p>Les stagiaires travaillent à 80% dans l'entreprise du stage. Un jour par semaine est consacré à l'apprentissage de la langue (connaissances de base en allemand/italien exigées). Les frais pour les cours de langue sont payés par la Fondation ch jusqu'à concurrence de CHF 2'000.-. Un montant de max. CHF</p>



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

300.- est alloué aux stagiaires à titre d'allocation de résidence par la **caisse de chômage**.

La caisse rembourse également les frais pour les repas et pour le voyage de retour hebdomadaire dans la région d'origine.

Inscription

Toujours possible, via une plateforme en ligne :

<http://premier-emploi.chstiftung.ch/fr/inscription>

Porteur du programme

Fondation ch pour la collaboration confédérale

Programme 'Premier Emploi'

Case postale, 3011 Berne

Tél. 031 320 16 15

piaget@chstiftung.ch

<http://premier-emploi.chstiftung.ch/fr>